

Pharmaciens : une nouvelle plate-forme pour en savoir plus sur les médicaments



© 2023 Les Echos Publishing

Afin d'améliorer la transparence des données de santé, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a développé la plate-forme data.ansm, qui permet de consulter, dans un seul et même espace, des données sur les déclarations relatives à la pharmacovigilance, les erreurs médicamenteuses et les ruptures de stock. Cette plate-forme a été retenue par le Health Data Hub (HDH) en 2019 parmi les 10 projets pilotes visant à promouvoir le partage des données de santé et le développement de projets innovants. Dans ce cadre, le HDH a apporté un appui, notamment sur le traitement des données permettant d'estimer les fréquences de déclaration des effets indésirables et d'exposition aux médicaments.

5 bases de données fusionnées

Les données de la plate-forme sont celles de l'année précédente et proviennent de 5 bases de données : la base nationale de pharmacovigilance de l'ANSM, contenant les déclarations d'effets indésirables dus à des médicaments ; la base Open Medic de l'Assurance maladie, contenant les informations sur le remboursement des médicaments ; la base Codex de l'ANSM, contenant des informations sur les

autorisations de mise sur le marché des médicaments ; la base des erreurs médicamenteuses de l'ANSM ; la base Trustmed de l'ANSM, rassemblant les déclarations de rupture et de risque de rupture de stock de médicaments. Ces informations seront remises à jour une fois par an, au mois d'avril.

Pour en savoir plus : [data.ansm](https://data.ansm.fr)

© 2023 Les Echos Publishing